Versement
1530 W 1-164

Identification :

Intitulé/ Analyse : Formation des gardiens de la paix et des cadets de la République

Dates extrêmes : 1982-2009

Importance matérielle : 2,60 ml

Contexte

Service producteur : Centre de formation de la police (Troyes)

Service versant : Centre de formation de la police (Troyes)

N° d'entrée du versement : 56218

Date d'entrée du versement : 27/10/2009

Conditions d'accès aux documents

Début communicabilité : 31 décembre 2032
Fin communicabilité : 31 décembre 2059

Contrôle de la description

Date de rédaction de l'inventaire : 29 décembre 2010

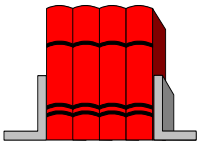

Présentation

Présentation du service producteur

Le Centre de formation de la police de Troyes a été ouvert dans les locaux de la Compagnie Républicaine de Sécurité n° 35 (1 rue Jean Nesmy) en 1982. Il a constitué l'un des établissements de formation initiale rattachés à la Direction de l'Administration de la Police nationale (13 centres de formation, 11 écoles nationales de Police, 4 écoles supérieures). Avec une capacité de 120 élèves, le C.F.P. de Troyes était l'un des 4 C.F.P. les plus importants de France. Près de 3.000 Gardiens de la Paix et 219 promotions y ont été formés.

La scolarité des élèves Gardiens de la Paix est passée progressivement de 5 à 11 mois entre 1982 et 1995, à la suite de la rénovation de la scolarité décidée le 1er septembre 1993.

A partir de 2005, le C.F.P. de Troyes accueille les promotions de cadets de la République créés par le ministre de l'Intérieur, suite au rapport d'Azouz BEGAG dans le cadre de la promotion de l'égalité des chances. Ce dispositif a pour vocation de favoriser la mixité sociale au sein de la police, en offrant à des jeunes non bacheliers une formation en alternance les préparant au concours de gardien de la paix, pour lequel le bac est exigé. Il s'agit aussi de faciliter l'insertion sociale et professionnelle de jeunes de toutes origines, et particulièrement ceux des quartiers défavorisés. Le dispositif concerne chaque année 1 000 jeunes de 18 à 26 ans. Le C.F.P. de Troyes organisa le concours de recrutement entre 2005 et 2008 et forma quatre promotions (22 cadets en 2005-2006 ; 20 en 2006-2007 ; 20 en 2007-2008 ; 21 en 2008-2009).

Le C.F.P. de Troyes fait partie des huit centres de formation fermés dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques (arrêté du 23 avril 2009 portant fermeture des centres de formation de la police de Carcassonne, Grenoble, Nantes, Perpignan, Sancerre, Saint-Brieuc, Sainte-Foy-lès-Lyon et Troyes). Il est rattaché depuis le 1er septembre 2009 à l'Ecole nationale de Police de Reims.

Présentation du contenu du versement

Outre le fonctionnement général du Centre de formation de la police de Troyes et quelques dossiers statistiques lacunaires relatifs aux promotions des élèves gardiens de la paix, l'essentiel du versement concerne le concours de recrutement et la scolarité des quatre promotions des cadets de la République de 2005 à 2009.

Le cadre d'emplois des cadets de la police

Le cadre d'emplois des cadets de la police a été créé par le décret n° 2004-1415 du 23 décembre 2004 modifiant le décret n° 2000-800 du 24 août 2000 relatif aux adjoints de sécurité recrutés en application de l'article 36 de la loi n° 95-73 du 21 janvier 1995 d'orientation et de programmation relative à la sécurité. Leur recrutement se fait en effet sur les mêmes bases que celui des adjoints de sécurité et dans le cadre de contrats de droit public d'une durée maximale de 5 ans non renouvelable.

Le recrutement des cadets de la police

Le recrutement est annuel, la formation débutant lors de chaque rentrée scolaire. Les dossiers de candidature sont collectés par les structures de formation de la police nationale qui sont par ailleurs chargées de vérifier les conditions de recevabilité et d'organiser les différentes phases de sélection.

Les candidats doivent satisfaire aux conditions de recrutement imposées à tout candidat à l'emploi d'adjoint de sécurité : être âgé de 18 à 26 ans, mesurer au moins 1,60 m, remplir les conditions d'aptitude physique requises et satisfaire aux conditions de moralité exigées des personnels de la police nationale. Aucune condition de diplôme n'est exigée.

Les candidats sont d'abord sélectionnés sur dossier par une commission mixte police nationale/éducation nationale, présidée par le directeur de la structure de formation de la police nationale territorialement compétent.

Ils doivent ensuite subir une épreuve de tests psychologiques et seuls les candidats ayant reçu un avis « favorable » ou « réservé » sont admis à passer l'épreuve suivante.

Celle-ci consiste en un entretien de sélection devant une commission départementale présidée par le préfet ou son représentant. Cette commission comprend en outre un représentant de la structure de formation « police », un représentant de l'établissement partenaire de l'éducation nationale, un psychologue, un représentant de la direction départementale de la sécurité publique locale.

Les candidats retenus doivent également se soumettre à une vérification de leur aptitude physique et font l'objet d'une enquête administrative avant signature de leur contrat d'engagement par le préfet.

Le déroulement de la formation

La formation des cadets de la police est d'une durée de 12 mois. Elle comporte une période d'essai de trois mois pendant laquelle le cadet peut être licencié sans indemnité ni préavis.

La formation repose sur l'alternance entre une formation dans une structure de la police nationale, trois séquences de stages en services opérationnels de police et de

300 à 400 heures d'enseignement général dans un établissement relevant de l'éducation nationale.

Dans l'Aube, la formation avait lieu au C.F.P. de Troyes, au lycée professionnel Marie de Champagne et au commissariat de police de Troyes.

- La formation au C.F.P., d'une durée de 28 semaines (980 heures), s'accomplit en tenue d'uniforme et vise à faire découvrir aux cadets l'institution et la formation spécifique à la fonction d'adjoint de sécurité. Elle est organisée autour de quatre modules (l'adjoint de sécurité au commissariat ; l'adjoint de sécurité sur la voie publique ; des traces et indices ; l'adjoint de sécurité, assistant de police judiciaire). Ces modules s'accompagnent d'une formation dans les domaines des activités physiques et professionnelles d'une durée totale de 303 heures (développement des activités physiques et professionnelles, self défense, gestes et techniques professionnels en intervention, armement, tir, attestation de formation aux premiers secours).

- La formation en lycée professionnel, d'une durée de 12 semaines (entre 300 et 400 heures), est assurée par des enseignants et porte sur les domaines de l'enseignement général. Les cadets évoluent en tenue civile au sein du lycée. Les enseignements portent sur la communication écrite et orale, la connaissance du monde contemporain et la citoyenneté, l'apprentissage d'une langue étrangère et la maîtrise de l'outil informatique.

- Les stages en services opérationnels de la Police nationale, au nombre de trois, permettent aux cadets d'appréhender les compétences et les comportements professionnels de base. Un stage d'observation d'une durée de cinq jours, en début de cursus, permet de se familiariser avec un service opérationnel de sécurité publique. Un stage de terrain d'un mois au cours duquel le cadet se voit confier des missions et des tâches diversifiées, en relation avec les objectifs déterminés par sa formation. Un stage d'été qui permet au cadet de s'adapter à son futur service d'affectation.

Cette formation vise à préparer les cadets aux épreuves du second concours de gardien de la paix. Les cadets peuvent se présenter à ce concours au terme de cette année de formation. Pendant l'année de formation, les jeunes gens ou jeunes filles recrutés au titre de ce nouveau dispositif se voient conférer l'appellation de « cadets de la République - option police nationale ». Ils perçoivent une allocation d'études équivalente à 50% du SMIC.

À l'issue de leur formation professionnelle, les cadets poursuivent leur contrat par une affectation en qualité d'adjoint de sécurité dans un service de police du département où ils ont élu domicile, en attendant les résultats du concours, et au minimum jusqu'à leur incorporation en école de police en qualité d'élèves gardiens de la paix. À défaut de réussite au concours de gardien de la paix, ils poursuivent leur contrat d'adjoint de sécurité jusqu'à son terme.

Après la polémique provoquée en août 2009 par la décision du ministère de l'Intérieur de reporter l'incorporation des jeunes admis dans les écoles des cadets de la République pour des raisons budgétaires, la rentrée de la 5e promotion a effectivement eu lieu le 1er octobre 2009 avec un mois de retard par rapport au calendrier habituel. Le nombre de cadets de la promotion 2010-2011 s'élève à 900 élèves.

Bibliographie

AUBERT (P.) et BOUBAKER (N.), *La politique de lutte contre les discriminations raciales dans le domaine de l'emploi*, coll. « Notes et documents » de la Direction de la Population et des Migrations, n° 50, mai 2004

BEGAG (A.), *La République à ciel ouvert, Rapport pour Monsieur le Ministre de l'Intérieur, de la sécurité et des libertés locales*, Paris, 2004

CALVEZ (G.), *Renouvellement démographique de la fonction publique d'Etat : vers une intégration prioritaire des Français issus de l'immigration ?*, Rapport de la Direction générale de l'administration et de la fonction publique, Paris, 2005

DUPREZ (D.), « Entre discrimination et désaffiliation. L'expérience des jeunes issus de l'immigration maghrébine », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 76, 1997

DUPREZ (D.) et PINET (M.), *Policiers et Médiateurs sur le recrutement et les appartenances*, Rapport Clersé-Ihesi, 2001

MOORE (D.), *Ethnicité et politique de la ville*, Paris, 2001

PENEAU (Martin), *Les cadets de la République. Vers un nouveau modèle d'insertion professionnelle dans la fonction publique policière ?*, Master 1 de l'Institut d'Etudes Politiques de Toulouse, « Administration et systèmes de gouvernance », F. DIEU (dir.), 2008, 79 p.

ROCHE (S.), *Réformer la police et la sécurité*, Paris, 2004

SAVIDAN (P.), *Repenser l'égalité des chances*, Paris, 2007

Sources complémentaires aux Archives départementales de l'Aube

1141 W 1 – 538 : Commissariat de police de Troyes (Registres de main courante, 1956-1990)

1159 W 1 – 106 : Commissariat central de Troyes (Répertoire général de la police, dossiers individuels, 1940-1998)

1188 W 1 – 221 : Commissariat central de Troyes (Organisation et fonctionnement des services de police et missions réglementaires, 1901-1980)

Tris et éliminations pratiqués

Aucun tri n'a été pratiqué dans ce versement.

Mode(s) de classement adopté(s)

Les dossiers sont classés dans l'ordre chronologique des promotions et du déroulement de la formation.

CONDITIONS D'ACCES AU FONDS

Conditions générales d'accès aux archives publiques

La loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs précise et garantit le droit de toute personne à l'information. A ce titre, certains documents sont communicables immédiatement.

Le législateur définit des «secrets absolus» (article 6). Dans ce cas, les documents administratifs dont la consultation porterait atteinte à l'un des secrets protégés par la loi ne sont pas communicables au sens de la loi du 17 juillet 1978. Ils sont communicables au terme des délais et dans les conditions fixées par la loi du 3 janvier 1979 sur les archives.

Il définit également des « secrets relatifs » (article 6). Dans ce cas, seule la personne directement concernée par les documents peut les consulter. Dans tous les autres cas, l'accès à ces documents se fait sur le fondement de la loi du 3 janvier 1979 en vertu des articles 6 et 7.

Le livre II du code du patrimoine fixe un délai de droit commun de trente ans et des délais spéciaux -suivant le contenu du document- de 60 et 100 ans à compter de la date du document ou de 120 et 150 ans à compter de la date de naissance de la personne.
Par convention, la libre communicabilité est fixée au 1er janvier de l'année qui suit.

Pour toute consultation de document avant l'expiration des délais légaux, il vous est possible de déposer une demande de dérogation auprès du directeur des Archives départementales. Le président de salle de lecture est à votre disposition pour tout renseignement.

Conditions d'accès au fonds

En vertu de la loi sur les archives du 15 juillet 2008, reprise dans le Code du patrimoine (art. L 213-2), ces documents sont communicables après un délai de 50 ans.

Plan de classement

N° Articles	*Description*	*Dates extrêmes*
1-52	Fonctionnement général du CFP de Troyes	1987-2009
53-100	Promotions des élèves gardiens de la paix	1982-2009
101-113	Première promotion des cadets de la République	2005-2006
114-130	Deuxième promotion des cadets de la République	2006-2007
131-152	Troisième promotion des cadets de la République	2007-2008
153-164	Quatrième promotion des cadets de la République	2008-2009

Formation des gardiens de la paix et des cadets de la République (1982-2009)

1530 W 1 - 52 **Fonctionnement général du CFP de Troyes**

1987 - 2009

1530 W 1 - 5 ***Organisation générale***

1993 - 2009

1530 W 1 Histoire et présentation du CFP

1998 - 2009

1530 W 2 Instructions, circulaires

1995 - 2002

1530 W 3 Règlement intérieur

1994 - 2008

1530 W 4 Organigrammes

1993 - 2009

1530 W 5 Rapports d'activités

1994 - 2001

1530 W 6 - 9 ***Gestion du personnel***

1990 - 2009

1530 W 6 Organisation du temps de travail, demandes de renforts

1993 - 2008

1530 W 7 Tableaux mensuels des effectifs

1990 - 2004

1530 W 8 Fonctionnement de l'unité pédagogique

1993 - 2006

1530 W 9 Astreintes de fermeture

1997 - 2009

1530 W 10 - 52 ***Gestion du service***

1987 - 2009

1530 W 10 - 49 **Organisation du service**

1987 - 2009

1530 W 10 Notes de service

1996 - 2009

1530 W 11 Comptes rendus de réunions

2001 - 2009

1530 W 12 Registre de main courante (12 octobre 1987-25 janvier 1988)

1987 - 1988

1530 W 13 Registre de main courante (26 janvier-25 avril 1988)

1988

1530 W 14 Registre de main courante (6 décembre 1995-27 novembre 1996)
1995 - 1996

1530 W 15 Registre de main courante (9 septembre 1998-5 mai 1999)
1998 - 1999

1530 W 16 Registre de main courante (5 mai-28 septembre 1999)
1999

1530 W 17 Registre de main courante (28 septembre 1999-22 mai 2000)
1999 - 2000

1530 W 18 Registre de main courante (6 avril 2001-18 juin 2002)
2001 - 2002

1530 W 19 Registre de main courante (18 juin-14 octobre 2002)
2002

1530 W 20 Registre de main courante (14 octobre-16 décembre 2002)
2002

1530 W 21 Registre de main courante (16 décembre 2002-11 mars 2003)
2002 - 2003

1530 W 22 Registre de main courante (12 mars-22 mai 2003)
2003

1530 W 23 Registre de main courante (22 mai-26 août 2003)
2003

1530 W 24 Registre de main courante (27 août-27octobre 2003)
2003

1530 W 25 Registre de main courante (27 octobre-23 décembre 2003)
2003

1530 W 26 Registre de main courante (23 décembre 2003-3 mars 2004)
2003 - 2004

1530 W 27 Registre de main courante (3 mars-23 avril 2004)
2004

1530 W 28 Registre de main courante (23 avril-25 juin 2004)
2004

1530 W 29 Registre de main courante (25 juin-26 août 2004)
2004

1530 W 30 Registre de main courante (14 octobre-6 décembre 2004)
2004

1530 W 31 Registre de main courante (22 mai-13 juillet 2006)
2006

1530 W 32 Registre de main courante (13 juillet-28 septembre 2006)
2006

1530 W 33 Registre de main courante (28 septembre-14 novembre 2006)
2006

1530 W 34 Registre de main courante (14 novembre-19 décembre 2006)
2006

1530 W 35 Registre de main courante (19 décembre 2006-10 février 2007)
2006 - 2007

1530 W 36 Registre de main courante (10 février-26 mars 2007)
2007

1530 W 37 Registre de main courante (26 mars-10 mai 2007)
2007

1530 W 38 Registre de main courante (10 mai-21 juin 2007)
2007

1530 W 39 Registre de main courante (21 juin-15 septembre 2007)
2007

1530 W 40 Registre de main courante (16 septembre-7 novembre 2007)
2007

1530 W 41 Registre de main courante (7 novembre 2007-3 janvier 2008)
2007 - 2008

1530 W 42 Registre de main courante (15 février-1er avril 2008)
2008

1530 W 43 Registre de main courante (1er avril-24 mai 2008)
2008

1530 W 44 Registre de main courante (24 mai-4 août 2008)
2008

1530 W 45 Registre de main courante (5 août-14 octobre 2008)
2008

1530 W 46 Registre de main courante (14 octobre-28 novembre 2008)
2008

1530 W 47 Registre de main courante (28 novembre 2008-12 janvier 2009)
2008 - 2009

1530 W 48 Registre de main courante (12 janvier-7 avril 2009)
2009

1530 W 49 Registre de main courante (7 avril-2 juin 2009)
2009

1530 W 50 - 52 **Gestion du matériel**
1993 - 2009

1530 W 50 Parc informatique, statistiques
1993 - 1999

1530 W 51 Registre de mouvement des armes (7 avril 2003-6 juillet 2009)

2003 - 2009

1530 W 52 Registre de mouvement des munitions
(4 septembre 2003-26 août 2009)
2003 - 2009

1530 W 53 - 100 Promotions des élèves gardiens de la paix (1982-2009)

1530 W 53 - 68 Epreuves du baccalauréat professionnel, spécialité "Métiers de la sécurité", option "Police nationale"

1998 - 2007

1530 W 53 Bordereaux d'épreuves anonymées et listes d'émargement de la 151e promotion
1998

1530 W 54 Listes d'émargement de la 164e promotion
2000

1530 W 55 Liste d'affichage de la 173e promotion
2001

1530 W 56 Liste d'affichage des résultats de la 185e promotion
2003

1530 W 57 Liste d'affichage des résultats et bordereaux d'épreuves non anonymées de la 186e promotion
2003

1530 W 58 Courriers, bordereaux d'épreuves anonymées, QCM
et listes d'émargement de la 189e promotion
2003

1530 W 59 Bordereaux d'épreuves anonymées
et listes d'émargement de la 192e promotion
2003

1530 W 60 Bordereaux d'épreuves non anonymées
et listes d'émargement de la 193e promotion
2004

1530 W 61 Bordereaux d'épreuves non anonymées de la 199e promotion
2004

1530 W 62 Listes d'émargement de la 200e promotion
2005

1530 W 63 Listes d'émargement
et bordereaux d'épreuves anonymées de la 205e promotion
2005

1530 W 64 Note de service, courriers, bordereaux d'épreuves anonymées
et listes d'émargement de la 207e promotion
2005 - 2006

1530 W 65 Bordereaux d'épreuves non anonymées de la 209e promotion
2006

1530 W 66 Bordereaux d'épreuves anonymées
et listes d'émargement de la 211e promotion
2007

1530 W 67 Livrets de formation des élèves de la 211e promotion
2007

1530 W 68 Bordereaux d'épreuves anonymées de la 213e promotion
2007

1530 W 69 - 100 Statistiques administratives et bilans de scolarité des promotions des élèves gardiens de la paix

1982 - 2009

1530 W 69 Statistiques administratives de la 96e promotion
1982 - 1984

1530 W 70 Statistiques administratives de la 98e promotion
1982

1530 W 71 Statistiques administratives de la 100e promotion
1983

1530 W 72 Statistiques administratives de la 101e promotion
1984

1530 W 73 Statistiques administratives de la 102e promotion
1984

1530 W 74 Statistiques administratives de la 103e promotion
1985

1530 W 75 Statistiques administratives de la 104e promotion
1985 - 1986

1530 W 76 Statistiques administratives de la 105e promotion
1986

1530 W 77 Statistiques administratives de la 106e promotion
1986

1530 W 78 Statistiques administratives de la 109e promotion
1988

1530 W 79 Statistiques administratives de la 113e promotion
1990

1530 W 80 Bilan de scolarité de la 120e promotion
1991 – 1992

1530 W 81 Statistiques administratives, bilan de scolarité de la 123e promotion

1993

1530 W 82 Bilans de scolarité des 126e et 127e promotions

1994

1530 W 83 Bilan de scolarité de la 134e promotion

1996

1530 W 84 Bilan de scolarité de la 137e promotion

1996

1530 W 85 Bilan de scolarité de la 141e promotion

1996 - 1997

1530 W 86 Bilan de scolarité de la 142e promotion

1997

1530 W 87 Bilan de scolarité de la 145e promotion

1997

1530 W 88 Bilan de scolarité de la 147e promotion

1997 - 1998

1530 W 89 Bilan de scolarité de la 151e promotion

1998

1530 W 90 Bilan de scolarité de la 154e promotion

1999

1530 W 91 Bilan de scolarité de la 157e promotion

1999

1530 W 92 Bilan de scolarité de la 160e promotion

2000

1530 W 93 Bilan de scolarité de la 169e promotion

2001

1530 W 94 Bilan de scolarité de la 177e promotion

2001

1530 W 95 Bilan de scolarité de la 189e promotion

2003

1530 W 96 Bilan de scolarité de la 203e promotion

2005

1530 W 97 Bilan de scolarité de la 209e promotion

2006

1530 W 98 Bilan de scolarité de la 211e promotion

2007

1530 W 99 Bilan de scolarité de la 217e promotion

2009

1530 W 100 Bilan de scolarité de la 219e promotion

2009

1530 W 101 - 113 Première promotion des Cadets de la République (2005-2006)

1530 W 101 - 107 Concours de recrutement

2005

1530 W 101 Organisation du concours

2005

1530 W 102 Enquêtes sur les candidats

2005

1530 W 103 Dossiers des candidats non retenus. Lettres A-C

2005

1530 W 104 Dossiers des candidats non retenus. Lettres D-H

2005

1530 W 105 Dossiers des candidats non retenus. Lettres J-L

2005

1530 W 106 Dossiers des candidats non retenus. Lettres M-R

2005

1530 W 107 Dossiers des candidats non retenus. Lettres S-Y

2005

1530 W 108 - 113 Scolarité

2005 - 2006

1530 W 108 Evaluations statistiques

2005 - 2006

1530 W 109 Affectations des cadets

2006

1530 W 110 Dossiers de cadets démissionnaires

2005 - 2006

1530 W 111 Dossiers synthétiques des cadets. Lettres A-D

2005 - 2006

1530 W 112 Dossiers synthétiques des cadets. Lettres E-O

2005 - 2006

1530 W 113 Dossiers synthétiques des cadets. Lettres R-V

2005 - 2006

1530 W 114 - 130 Deuxième promotion des Cadets de la République (2006-2007)

1530 W 114 - 120 Concours de recrutement

2006

1530 W 114 Organisation du concours

2006

1530 W 115 Epreuves orales

2006

1530 W 116 Liste complémentaire

2006

1530 W 117 Enquêtes sur les candidats

2006

1530 W 118 Dossiers des candidats non retenus. Lettres A-C

2006

1530 W 119 Dossiers des candidats non retenus. Lettres D-L

2006

1530 W 120 Dossiers des candidats non retenus. Lettres M-Z

2006

1530 W 121 - 130 Scolarité

2006 - 2007

1530 W 121 Journées d'intégration, visites

2006 - 2007

1530 W 122 Stages des cadets

2006 - 2007

1530 W 123 Contrats des cadets

2007

1530 W 124 Affectations des cadets

2007

1530 W 125 Dossiers de cadets démissionnaires

2006 - 2007

1530 W 126 Dossiers synthétiques des cadets. Lettres A-B

2006 - 2007

1530 W 127 Dossiers synthétiques des cadets. Lettres C-G

2006 - 2007

1530 W 128 Dossiers synthétiques des cadets. Lettres H-L

2006 - 2007

1530 W 129 Dossiers synthétiques des cadets. Lettres M-P

2006 - 2007

1530 W 130 Dossiers synthétiques des cadets. Lettres R-T

2006 - 2007

1530 W 131 - 152 Troisième promotion des Cadets de la République (2007-2008)

1530 W 131 - 137 Concours de recrutement

2007

1530 W 131 Organisation du concours

2007

1530 W 132 Epreuves orales

2007

1530 W 133 Enquêtes sur les candidats

2007

1530 W 134 Dossiers des candidats absents aux épreuves écrites

2007

1530 W 135 Dossiers des candidats non retenus. Lettres A-G

2007

1530 W 136 Dossiers des candidats non retenus. Lettres H-R

2007

1530 W 137 Dossiers des candidats non retenus. Lettres S-W

2007

1530 W 138 - 152 Scolarité

2007 - 2008

1530 W 138 Incoporation

2007

1530 W 139 Programme des cours

2007 - 2008

1530 W 140 Journées d'intégration et visites

2007 - 2008

1530 W 141 Stages des cadets

2007 - 2008

1530 W 142 Discipline

2007

1530 W 143 Consultations médicales

2007 - 2008

1530 W 144 Cérémonie de sortie

2008

1530 W 145 Affectations des cadets

2007 - 2008

1530 W 146 Dossiers de cadets démissionnaires ou licenciés

2007 - 2008

1530 W 147 Dossiers synthétiques des cadets. Lettres A-B
2007 - 2008

1530 W 148 Dossiers synthétiques des cadets. Lettres E-G
2007 - 2008

1530 W 149 Dossiers synthétiques des cadets. Lettres H-J
2007 - 2008

1530 W 150 Dossiers synthétiques des cadets. Lettres L-N
2007 - 2008

1530 W 151 Dossiers synthétiques des cadets. Lettres P-R
2007 - 2008

1530 W 152 Dossiers synthétiques des cadets. Lettres S-V
2007 - 2008

1530 W 153 - 164 Quatrième promotion des Cadets de la République (2008-2009)

1530 W 153 - 156 Concours de recrutement

2008

1530 W 153 Organisation du concours
2008

1530 W 154 Enquêtes sur les candidats
2008

1530 W 155 Dossiers des candidats non retenus. Lettres A-G
2008

1530 W 156 Dossiers des candidats non retenus. Lettres H-Z
2008

1530 W 157 - 164 Scolarité

2008 - 2009

1530 W 157 Evaluations
2008

1530 W 158 Statistiques
2008 - 2009

1530 W 159 Journées d'intégration et visites
2009

1530 W 160 Affectations des cadets
2008 - 2009

1530 W 161 Dossiers de cadets démissionnaires
2008 - 2009

1530 W 162 Dossiers synthétiques des cadets. Lettres B-G
2008 - 2009

1530 W 163 Dossiers synthétiques des cadets. Lettres H-L

2008 - 2009

1530 W 164 Dossiers synthétiques des cadets. Lettres M-T

2008 - 2009

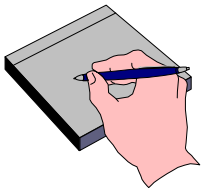

Annexes

Dossier synthétique type d'un cadet de la République

Les dossiers sont constitués de copies, les documents originaux suivants le dossier de carrière du fonctionnaire de police.

- carte de service du C.F.P. de Troyes
- fiche de renseignements
- photographies d'identité
- déclaration de situation de famille
- contrat de travail
- exercice de contrôle du niveau de maîtrise de l'expression écrite
- livret de suivi de la formation initiale et continue
- brevet de service civil volontaire
- certificat de compétences de citoyen de sécurité civile
- attestation de formation aux premiers secours
- fiche d'habilitation à l'emploi du pistolet automatique
- courriers d'affectation

Ponctuellement :

- rapports sur la manière de servir des cadets
- mises en garde et sanctions disciplinaires
- certificats médicaux
- procès-verbaux divers